

Mise en ligne : 8 février 2017.
Dernière modification : 9 février 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE DE MEKNÈS

S.A., 21 juillet 1921, p. 99 ans.

556 — Sté d'élevage de Meknès, 51, Chaussée-d'Antin, PARIS (9^e).

Capital. — Sté an., f. le 21 juillet 1921, 1.500.000 fr. en actions de 500 fr., toutes de numéraire.

Objet. — Exploit. de domaines, élevage du bétail et des animaux de basse-cour, etc.

Conseil. — M. le M^{is} F[rançois] des Monstiers-Mérinville [de Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne), région limitrophe du Confolentais, propriétés à Brigueuil (Charente), marié à Jacqueline Darblay], le Cte G[érard] de Moustier¹, le Cte Ph. de Moustier², le Cte A[rmand] de Pomereu³, le Cte G[abriel] de Mun⁴, Jean Pouyer⁵, admin.

N.B. : Tous, sauf Pouyer, également administrateurs de la Société d'éclairage de Meknès.

SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE DE MEKNÈS

S.A. frse au capital de 1,5 MF.

Siège social : 60, r. de Provence, Paris

Exploitation : Palais Bénani, Meknès

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 755)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 10 actions.

¹ Gérard de Moustier : magistrat. Marié à Marie-Thérèse de Vieil de Lunas d'Espeuilles de Caulaincourt, de Vicence. Domiciles : Paris VII, château de Caulaincourt (Ainsne) et d'Espeuilles par Montapas (Nièvre). Enfants : Marie (ctesse Jean-Emmanuel de Castéja), Thérèse, Louis-Amédée (Société de gérance de valeurs mobilières > CGIP, holding des Wendel), Adrien. Assiste en juin 1939 à l'assemblée générale des Petits-fils de François de Wendel.

² Philippe de Moustier : marié à Blanche de Bourbon-Busset. Domiciles : Paris XVI^e, château de Quillien, par Brasparts (Finistère), château de Chantemerle, par Moustiers-sous-Chantemerle (Deux-Sèvres). Enfants : Édouard J. (Air liquide), Robert (Carnaud), Robert. Assiste en juin 1939 à l'assemblée générale des Petits-fils de François de Wendel.

³ Armand de Pomereu : marié à Lydie d'Harcourt. Domiciles : Paris XVI^e, château de Daubeuf par Bec-de-Mortagne (SeineInférieure) et Dar-Bel-Amri, entre Fès et Rabat (Maroc). Président de la S.A. de l'Ouest-Marocain (1929). Investit vers 1960 avec Paul-Louis Weiller, Pierre de Cabarrus et Dimitri Bouboulis dans une orangerie de la région de la région de Séville et dans une affaire viticole malheureuse dans la région d'Almeria.

⁴ Gabriel de Mun (1883-1952) : Fils de Robert de Mun et de Jeanne de Beauvau-Craon. ; neveu du leader catholique social Albert de Mun ; marié à Marie de Gontaut-Biron. Officier de liaison pendant la Première Guerre mondiale, secrétaire de la Commission des réparations, président de la Croix-Rouge française (1942-1944).

⁵ Jean Pouyer : fils de Maurice Pouyer, administrateur du Chemin de fer Dakar-Saint-Louis et de l'Ouest-Algérien. Marié à Louise Courleux. Lieutenant de vaisseau. Administrateur des deux Sociétés d'études marocaines.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis des), 5, r. du Colonel-Comte, Paris ; pdt ;
MUN (Comte Gabriel de), 81, av. Victor-Hugo, Paris ;
MOUSTIER (Comte Gérard de), 87, r. de Grenelle, Paris.
MOUSTIER (Comte Philippe), 87, r. de Grenelle, Paris ;
POMEREU (Comte Armand de), 67, r. de Lille, Paris ;
POUYER (Jean), 14, r. de Castiglione, Paris.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTRÔLE ET DE RÉVISION, 51, r. de la Chaussée-
d'Antin, Paris ;

Objet. — L'élevage intensif du bétail et ttes ops commerciales, agric., indus. et
immob. s'y rapportant.

Capital social. — 1,5 MF, en 3.000 act. de 500 fr. souscrites intégralement en
espèces.

Parts bénéficiaires. — 2.000 parts de fondateur.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % intérêt aux act. ; 10 % au
conseil ; le solde réparti comme suit : 20 % aux parts bénéf. et 80 % aux act., sauf
rés. extraord., fds d'amortissement ou rachat des parts

SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE DE MEKNÈS
(*Les Annales coloniales*, 23 janvier 1923)

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, 60,
rue de Provence, à Paris, ont décidé la réduction du capital social d'une somme de
100.000 francs, ce qui le ramène à 1.400.000 francs.

Ann. valeurs AFN, 1924-1925 + 1926-1927 : 0.
